RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00597
Numéro SIREN : 511 840 662
Nom ou dénomination : 1 RDM

Ce dépôt a été enregistré le 04/04/2024 sous le numéro de dépôt 5795

2050 - Bilan Actif

05795

DÉPÔT DU 04 AVR. 2024

1 TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

DGFiP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 1 RDM — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 1 RUE DE MONTFORT 35000 RENNES — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 5 1 1 8 4 0 6 6 2 0 0 0 2 3 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 31/08/2023

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	147 375	AI		147 375
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	47 897	AS	42 549	5 348
	Autres immobilisations corporelles	AT	405 906	AU	260 374	145 531
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	50	BI		50
	TOTAL (II)	BJ	601 228	BK	302 923	298 304
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	15 131	BU		15 131
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	9 052	BY		9 052
	Autres créances (3)	BZ	58 960	CA		58 960
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	25 021	CG		25 021
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 028	CI		1 028
	TOTAL (III)	CJ	109 195	CK		109 195
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	710 423	1A	302 923	407 499

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : — Stocks : — Créances

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2051 - Bilan Passif avant répartition

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 1 RDM — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 307 000)	DA	307 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	(272 566)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 686
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	37 120
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	173 549
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	77 639
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	39 502
	Dettes fiscales et sociales	DY	76 681
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	3 006
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	370 379
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	407 499

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	272 205
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	220

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

(3) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 1 RDM — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA / FB / FC	804 795			804 795
	Production vendue : biens *	FD / FE / FF				
	Production vendue : services *	FG / FH / FI	2 272			2 272
	Chiffres d'affaires nets *	FJ / FK / FL	807 067			807 067
	Production stockée*	FM				
	Production immobilisée*	FN				
	Subventions d'exploitation	FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)	FP				566
	Autres produits (1) (11)	FQ				210
	Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR				807 845
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*	FS				228 441
	Variation de stock (marchandises)*	FT				2 333
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*	FU				(6 712)
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*	FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*	FW				210 477
	Impôts, taxes et versements assimilés*	FX				6 162
	Salaires et traitements*	FY				266 672
	Charges sociales (10)	FZ				51 133
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : – dotations aux amortissements*	GA				39 705
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : – dotations aux provisions*	GB				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				
	Autres charges (12)	GE				7 761
	Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF				805 977
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG				1 867
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL				3 385
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM				
	Différences positives de change	GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO				
	Total des produits financiers (V)	GP				3 385
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR				1 885
	Différences négatives de change	GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT				
	Total des charges financières (VI)	GU				1 885
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV				1 500
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW				3 367

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise SARL 1 RDM — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	791
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	791
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 472
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 472
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(680)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	812 021
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	809 334
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 686

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	3 385
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	566
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	7 742
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9 ; Dont cotisations facultatives Madelin A7 ; Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales	10	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 461	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		791

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

Annexes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 1 RDM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023, dont le total est de 407 500 EURO
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 687 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	147 376			147 376
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	**147 376**			**147 376**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	43 518	4 379		47 897
- Installations générales, agencements aménagements divers	351 109	736		351 845
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	52 285	1 775		54 061
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**446 913**	**6 890**		**453 803**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	50			50
Immobilisations financières	**50**			**50**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations			
Virements de poste à poste			
Virements de l'actif circulant			
Acquisitions		6 890	6 890
Apports			
Créations			
Réévaluations			
Ventilation des diminutions			
Virements de poste à poste			
Virements vers l'actif circulant			
Cessions			
Scissions			
Mises hors service			

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Éléments achetés	147 375
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement			
- Fonds commercial			
- Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles			
- Terrains			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	40 928	1 621	42 549
- Installations générales, agencements aménagements divers	179 499	35 029	214 528
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	42 791	3 056	45 847
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles	**263 218**	**39 706**	**302 924**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 69 092 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	50		50
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	9 053	9 053	
Autres	58 960	58 960	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 029	1 029	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

RRR A OBTENIR NON ENCORE RECUS	40 800
HOLDOZ INTERETS COURUS	3 385

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 307 000 EURO décomposé en 30 700 titres d'une valeur nominale de 10,00 EURO.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 370 379 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)			
Autres emprunts obligataires (*)			
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :			
- à 1 an au maximum à l'origine	220	220	
- à plus de 1 an à l'origine	173 330	75 156	98 174
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 502	39 502	
Dettes fiscales et sociales	76 682	76 682	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (**)	80 645	80 645	
Produits constatés d'avance			

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	85 020
(**) Dont envers les associés	77 639

Notes sur le bilan

Charges à payer

FOURNISSEURS FACT. NON PARVENU	5 661
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	174
AGIOS A PAYER	220
PROV PR CONGES PAYES	5 426
PROV CHARGES SOCIALES SUR CONG	890
ETAT - CHARGES A PAYER	2 130
TAXE D APPRENTISSAGE	148

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	1 029		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	2 131		2 131
Ventes de marchandises	804 795		804 795
Produits des activités annexes	141		141

1 RDM

Société à responsabilité limitée
Au capital de 307.000 euros
Siège social : 1, rue de Montfort
35000 RENNES

511 840 662 RCS RENNES

* * * * *

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 FEVRIER 2024

Extrait du texte des résolutions

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale propose d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 août 2023, s'élevant à 2.686,98 euros de la manière suivante :

ORIGINE :
- Résultat net comptable : 2.686,98 euros

AFFECTATION :
- Au compte « Report à Nouveau », la somme de : 2.686,98 euros

TOTAL : 2.686,98 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est fait mention de l'absence de distribution de dividende au cours des trois derniers exercices de la Société.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 FEVRIER 2024

Extrait du procès-verbal

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 août 2023, s'élevant à 2.686,98 euros de la manière suivante :

ORIGINE :
- Résultat net comptable : 2.686,98 euros

AFFECTATION :
- Au compte « Report à Nouveau », la somme de : 2.686,98 euros

TOTAL : 2.686,98 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est fait mention de l'absence de distribution de dividende au cours des trois derniers exercices de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extraits certifiés conformes
La Gérance